Suivi Citoyen par les OSC de la transparence et la Redevabilité de l'Education

TERMES DE RÉFÉRENCE

REALISATION DE FILM DOCUMENTAIRE SUR LA CAPITALISATION DU PROJET SCORE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet SCORE (Suivi-Citoyen par les OSC de la transparence et la redevabilité dans l'Éducation), financé par Education à Voix Haute, vise à améliorer la qualité des services d'éducation fondamentale fournis dans les écoles publiques grâce à une meilleure utilisation et allocation des ressources, ainsi qu'à la réduction de la corruption et des détournements de fonds dans le secteur de l'éducation. Madagascar est confronté à un grand nombre d'enfants non scolarisés, et ce projet vise à relever les multiples défis qui en sont à l'origine ainsi qu'à améliorer de manière générale la transparence et la redevabilité des services d'éducation de base dans le pays. Le projet SCORE se concentre sur le soutien aux OSC locales et mène des interventions dans 7 régions de Madagascar dont : ANALAMANGA VATOVAVY FITOVINANY ATSIMO ANDREFANA ANOSY ANDROY. Le projet SCORE vise à renforcer l'engagement des OSC locales et des FEFFI dans le suivi-contrôle et l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'utilisation des ressources pour les services de l'éducation fondamentale.

L'Objectif général du projet est de « renforcer l'engagement et les capacités des FEFFI et des OSC à différents niveaux dans le suivi-contrôle et l'amélioration de la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale »

- OS1. Sensibiliser et éduquer les FEFFI, les OSCs et les acteurs sur la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale.
- OS2. Accroître les capacités des OSCs dans l'évaluation et suivi de la transparence des services de l'éducation de base.
- OS3. Renforcer les capacités des FEFFI et des OSC dans les programmes d'actions, les plaidoyers et recours pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'éducation fondamentale.

Le projet devant arriver à terme, beaucoup de réalisations ont été faites et méritent d'être documentées. C'est dans cette optique que MSIS-Tatao et ses partenaires souhaitent capitaliser les acquis du projet. Il s'agira de produire un film documentaire qui englobe les connaissances partageables issus du projet.

1. OBJECTIFS DE LA REALISATION

Globalement, le film documentaire devra contribuer à compiler les changements et les expériences générées par le projet afin de produire de la connaissance partageable.

Plus spécifiquement,

- Le film documentaire résume de manière captivante les expériences (bonnes pratiques et leçons apprises) du projet Score et ses réussites en mettant en évidence les éventuelles spécificités contextuelles des zones d'intervention du projet. Les bonnes pratiques et leçons pourront au-delà des résultats porter sur les approches et méthodes du projet dans le

renforcement du lien entre les OSC, les parents, les FEFFI, les écoles et les entités publiques responsable de l'éducation fondamentale.

- Le film documentaire permettra la mise à l'échelle et la pérennisation des expériences/innovations en matière d'engagement des parties prenantes, des mécanismes communautaires d'information, d'éducation, de sensibilisation et de mobilisation relative à l'amélioration de transparence et de redevabilité ainsi qu'en termes de plaidoyer dans l'amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale.

- Compiler les produits existants du projet SCORE et améliorer le script prédéfini

2. RÉSULTATS ATTENDUS

- Le film documentaire informera sur les réalisations du projet depuis son commencement en mettant en évidence toutes les actions entreprises durant les trois années d'expérience du projet.

- Le film documentaire reflète de manière vivante et inspirante les réussites du projet tout en mettant en lumière les pratiques et leçons apprises, avec un accent particulier sur la possibilité de reproduire ces succès dans d'autres contextes.

- Les produits médiatiques existants du projet SCORE sont capitalisés

3. LIVRABLES ATTENDUS

- Des films documentaires de 26 minutes sous-titrer en français

- Les produits seront remis sur une clé USB

4. DURÉE DE LA MISSION

La mission de capitalisation s'étalera sur 30 jours après la date de signature du contrat.

5. LIEU DE REALISATION

La capitalisation sera réalisée dans certaines zones d'intervention du Projet SCORE, avec des missions effectuées sur le terrain et au bureau.

6. MÉTHODOLOGIE

Au cours de la mission, les réalisateurs seront chargés de :

- Décrire la méthodologie et élaborer un plan de travail détaillé suivant la documentation des acquis du projet SCORE avec le consultant capitalisation
- Capitaliser les produits existants du projet : Film, Vidéo, Interviews…
- Collecter des témoignages, des données, et des ressources visuelles pertinentes.
- Développer un scénario convaincant pour le film, y compris une narration claire et des séquences visuelles.

- Réaliser le tournage du film, en utilisant des équipements de qualité et en respectant des normes élevées de production.
- Monter les séquences de manière professionnelle, en incluant des graphiques, de la musique, et d'autres éléments visuels et sonores.
- Effectuer les retouches finales, l'étalonnage des couleurs, l'ajout de sous-titres
- Présenter le film à l'équipe du projet pour des commentaires et effectuer les ajustements nécessaires.
- Fournir le film documentaire en formats compatibles avec les besoins de diffusion et de promotion.

7. EXIGENCES POUR LES REALISATEURS

- Groupe de consultant, ou agence de communication
- Expérience démontrée dans la réalisation de films documentaires, de préférence dans le domaine de l'éducation
- Maitrise des techniques de production audiovisuelle
- Une équipe comprenant un réalisateur, un directeur de la photographie, un monteur et un spécialiste de la post-production
- Accès à un équipement professionnel de tournage et de montage
- Capacité à mener des entretiens et à raconter une histoire de manière convaincante
- Connaissance du projet Score et de ses activités sera un atout

8. SOUMISSION DE CANDIDATURE

Le soumissionnaire devra fournir

- Une offre technique mentionnant la compréhension du mandat, l'approche méthodologique et un calendrier de mise en œuvre.
- Une offre financière détaillant les coûts de réalisation de la mission : honoraires et débours ainsi que les dépenses relatives aux descentes sur terrain

Document à insérer en annexe

- CV des personnes ressources affectées à réalisation de la mission ;
- Copie carte NIF et STAT au nom du chef de mission ;
- Copie du RIB au nom du chef de mission ;
- Référence pour des missions similaires ;
- Une copie d'un document de capitalisation qu'il a déjà élaboré avec ou sans collaborateurs

Les soumissionnaires seront priés d'envoyer l'offre technique et financière en version électronique avant le **26 novembre 2023** par e-mail à l'adresse email : scoregpe@gmail.com sous la référence **PROJET SCORE FILM DOCUMENTAIRE**, ou en version physique à déposer à l'adresse du Bureau ROHY : **lot VB 6 RUE SAMUEL RAHAMEFY EX-CITE AMBATONAKANGA, Antananarivo 101.**